

PER et retraite



Retraite

Déduction possible

Sortie



Les objectifs

- Comprendre le blocage et les sorties du PER.
- Comparer avantage à l'entrée et fiscalité à la sortie.



Les caractéristiques principales

Le PER peut accueillir des versements volontaires déductibles dans une limite disponible. L'épargne est en principe immobilisée jusqu'à la retraite, hors cas légaux de sortie anticipée.



Les avantages

- Épargne consacrée à la retraite.
- Déduction possible des versements, sous conditions.
- Sorties en capital ou rente selon le compartiment.



Les limites

L'avantage à l'entrée peut être compensé par l'impôt à la sortie. Les risques des supports et les frais restent présents. Tous les compartiments et modes de sortie n'ont pas les mêmes règles.



Les règles fiscales

Si versements volontaires déduits : capital correspondant soumis au barème à la sortie, gains de sortie en capital généralement au PFU de 31,4 % en 2026. Si non déduits, les versements récupérés sont exonérés ; les gains restent imposables. Faire simuler rente, déblocages et autres compartiments.

À se demander : Quand aurai-je besoin de cet argent ?